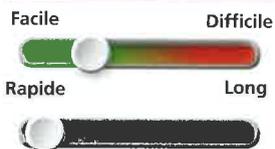




Xavier Fontanet,
administrateur de sociétés,
ancien président d'Essilor

Faire confiance aux entrepreneurs



Il faut que le futur président chérisse les entrepreneurs, les petits comme les grands. En cette période d'après concurrence mondiale, ils sont au front, exposés. Ils prennent des risques sur leur propre argent. Ce sont eux qui payent les salaires, notamment ceux de la sphère publique protégée par son statut, et... celui du président (si je puis me le permettre) ! Il ne faut pas croire que l'investissement soit gagnant à tous les coups ! On sait bien que trente ans d'investissement public

«Ce sont les entrepreneurs qui payent les salaires, notamment ceux de la sphère publique protégée par son statut.»

n'ont guère produit qu'une dette effarante. La croissance future ne viendra pas de «l'argent de l'Etat», qui ne tombe pas du ciel mais vient de l'impôt. Il faut alléger la sphère publique qui épuise le pays, c'est la première

Rendre le temps de travail flexible



Agnès Verdier-Molinié, directeur de l'iFRAP (Institut français pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques)

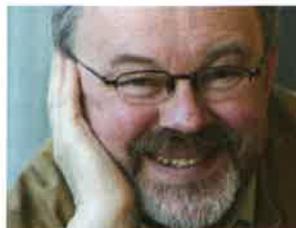
Pour permettre aux entreprises de gagner en compétitivité, les freins qui les empêchent de s'adapter à l'environnement économique doivent être supprimés. Parmi la série de mesures visant à assouplir le code du travail, le candidat élu devra commencer par casser la rigidité des horaires de travail. Cette mesure, qui pourrait être rapidement votée en France, présente en outre l'intérêt de ne rien coûter à l'Etat.

Son objectif consiste à laisser toute liberté, par entreprise, à l'issue de négociations avec les partenaires sociaux, pour rendre le temps de travail flexible. Alors que le salarié percevrait une rémunération fixe, son volume horaire hebdomadaire pourrait varier en fonction de l'état du carnet de commandes. Une telle pratique existe déjà depuis longtemps en Allemagne. Dans le secteur de la chimie, la notion de «corridor de travail» a ainsi été instaurée. Sur l'ensemble de l'année, le temps de travail hebdomadaire moyen doit s'élever à 37,5 heures, mais les durées des semaines de travail peuvent fluctuer. Un exemple qui a également inspiré d'autres secteurs. Siemens a par exemple élaboré plus de 100 modèles de flexibilité du travail, interchangeables selon le niveau d'activité. Chez Volkswagen, la durée hebdomadaire légale peut osciller entre 26 et 34 heures. En cas de dépassements exceptionnels, des heures supplémentaires ne sont payées qu'au-delà de 40 heures.»

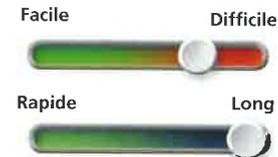
«Le volume horaire hebdomadaire varierait en fonction du carnet de commandes de l'entreprise.»



Mettre en place une politique de l'offre



Henrik Uterwedde, directeur adjoint de l'Institut franco-allemand, Ludwigsburg



Pour résoudre le problème de compétitivité des entreprises françaises, il faut mettre en place une véritable politique de l'offre qui s'articulera autour de deux axes complémentaires. D'abord, plus qu'un volontarisme tout azimut se traduisant par une multiplication de mesures et d'aides, les entreprises ont besoin d'une stabilité des dispositifs existants. Le président élu devrait donc

Option **Finance**

Le premier hebdomadaire des décideurs financiers

1171 - Lundi 30 avril 2012 - ISSN / 0989-1900 - 11 € - www.optionfinance.fr

M 03477 - 1171 - F. 11,00 €



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Entreprises, économie, finances : des idées pour la France

p. 11